



Propriétés :

- Mastic silicone mono composant neutre
- Absence assurée de salissures de bords
- Pourvue d'un fongicide avec la technologie argent OTTO Fungitect® sans risques pour la santé et pour l'environnement
- Très bonne résistance aux intempéries, au vieillissement et aux rayons UV
- Haute résistance aux entailles
- Coefficient de contrainte d'allongement à 100% (DIN 53 504, S3A) : 0,6 N/mm²

Domaines d'application :

- Étanchéité et jointoiment dans les locaux sanitaires avec une forte sollicitation des joints silicones, par ex. dans les locaux humides, dans les zones de douche et de bain publiques, dans les piscines, dans les complexes sportifs, dans les salles de musculation, dans les hôpitaux, dans les thermes, dans les centres de remise en forme, dans les salles de bain d'hôtel etc.
- Pour les jointoiments sur carreaux en céramique et sur pierre naturelle dans les zones à humidité permanente
- Bien adapté aux joints de sol
- Jointoiments subaquatiques dans des piscines
- Étanchéification et collage de films PVC pour étangs

Normes et essais :

- Produit de construction particulièrement recommandé grâce à sa faible teneur en substances toxiques, selon la liste « TOXPROOF » des produits de construction de l'institut TÜV Rheinland Produkt und Umwelt GmbH, Allemagne
- Apte pour les applications selon les avis du IVD (Ass. Industrielles des producteurs de mastics, Allemagne) n°. 14+17+23+27
- Certificat de qualité délivré par l'IVD - Association industrielles des producteurs allemands de mastics - contrôlé par l'ift - « Institut de technique de la fenêtre » de Rosenheim, Allemagne
- Conform la directive (EG) N° 1907/2006 (REACH)
- Classe d'émissions COV française A+

Remarques spéciales :

Prière d'utiliser seulement des produits de nettoyage neutre ou alcalin, pour éviter une formation de moisissure qui est favorisée en utilisant des produits de nettoyage acidifiés.

Avant l'utilisation du produit, l'utilisateur doit s'assurer que les matières et matériaux de construction qui entrent en contact sont bien compatibles avec le produit même ainsi que entre eux et qu'ils ne l'endommageront ou ne le modifieront pas (changement de couleur par exemple). Dans le cas de matières et matériaux de construction qui sont mis en œuvre par la suite dans la zone du produit, l'utilisateur doit au préalable s'assurer que leurs composants ou encore leurs émanations n'affectent ou ne modifient pas le produit (par exemple changement de couleur). Le cas échéant, l'utilisateur doit contacter les différents fournisseurs concernés.

Pendant le durcissement, de faibles quantités d'oxime sont libérées graduellement.

Pendant la mise en œuvre et le durcissement de une bonne ventilation doit être assurée.

Après le durcissement complet, le produit est complètement inodore, physiologiquement sans risque et indifférent.

Le temps de vulcanisation se prolonge avec l'augmentation de l'épaisseur de la couche de silicone. Les silicones mono composants ne sont pas adaptées à des collages en pleine surface, sauf si les conditions de construction pour cela sont données. Si le silicone devait être utilisé avec des épaisseurs de couche supérieures à 15 mm, veuillez vous adresser préalablement à notre Service Technique.

Eviter tout contact avec les matériaux contenant du bitume ou dégageant des plastifiants – comme par ex. butyle, EPDM, néoprène, enduits isolants et noirs etc.

Nous recommandons de nettoyer le mastic durci avec de l'eau claire avant que la piscine soit remplie afin d'enlever les résidus du produit de lissage. Les résidus du produit de lissage peuvent avancer la formation de microorganismes et provoquer la formation de moisissures.

Il est indispensable que l'eau de piscine soit désinfectée au chlore. D'autres procédures alternatives peuvent être appliquées. Une désinfection suffisante au chlore doit obligatoirement avoir lieu pour ainsi empêcher efficacement la formation de champignons. Les procédures alternatives telles que par ex. l'exposition au UV ou l'ozonisation ne créent pas de dépôts désinfectés. Ceux-ci par contre, sont indispensables à la prévention de la formation de champignons.

L'eau doit avoir les caractéristiques suivantes : Piscine 0,3 – 0,6 mg/litre de chlore libre; Jacuzzi 0,7 – 1,0 mg/litre de chlore libre. L'état actuel de la technologie indique qu'une concentration de chlore libre allant jusqu'à 1.2 mg/litre est autorisée. Une valeur PH de l'eau de piscine de 7,0 est optimale. Sont autorisés des écarts vers le haut et le bas entre 6,5 et 7,6 en eau douce. Toutefois, reste à considérer que lorsqu'il y a une odeur trop prononcée et irritante de chlore, que la raison peut en être une valeur PH erronée de l'eau de piscine. Prière de vérifier ceci et de régler à la valeur optimale.

Un brassage régulier de l'eau est continuellement indispensable, donc sans interruptions intermittentes. Ces interruptions peuvent engendrer des concentrations de chlore en partie fortement différentes, voire aller en dessous de la concentration minimale de 0.3 mg/litre. Ce genre de dépassement en dessous crée des bourgeons à partir des spores répandus et la formation de champignons. Lorsque le brassage de l'eau fonctionne correctement, l'eau de piscine doit continuellement déborder.

Pour éviter les moisissures lors de la réparation de joints : Pour une réparation adéquate des joints, il est indispensable d'enlever scrupuleusement tout l'ancien joint envahi par les moisissures. Il est également important d'éliminer tous les résidus sur le fond et les bords du joint. Afin d'éliminer les spores éventuellement présents, il faut ensuite traiter toute la zone du joint avec OTTO Spray anti-moisissure. Ce n'est qu'après cela qu'on peut faire le nouveau joint. Si on ne procède pas très soigneusement à ces opérations, les moisissures étant encore dans le joint, leur développement peut recommencer très rapidement, et ceci malgré le traitement anti moisissure intégré dans nos mastics. Veuillez consulter aussi la fiche technique d'OTTO Spray anti-moisissure.

Spécification techniques :

Temps de formation de peau (23°C / 50% HR)	env. 5 min.
Durcissement dans 24 heures à 23 °C / 50 % HR	env. 2 mm
Température d'application	+ 5 °C à + 35 °C
Viscosité (23 °C)	stable, pâteux
Densité à 23 °C	env. 1,02 g/cm ³
Dureté Shore A (DIN 53 505)	env. 30
Déformation totale autorisée	20 %
Coefficient de contrainte d'allongement à 100% (DIN 53 504, S3A)	env. 0,6 N/mm ²
Allongement de rupture (DIN 53504, S3A)	env. 350 %
Résistance à la traction (DIN 53 504, S3A)	env. 1,5 N/mm ²
Résistance à la température	-40 °C à +180 °C
Extrusion (ISO 8394-1)	env. 95 - 115 g/min
Perte de volume (ISO 10563)	< 10%
Stabilité de stockage à 23°C / 50 % HR pour cartouches / poches	12 mois

Les données techniques ci-dessus ne sont pas destinées à l'élaboration de cahiers de spécifications. Veuillez contacter OTTO-CHEMIE pour l'élaboration des cahiers de spécifications.

Prétraitement :

Les supports d'adhérence doivent être propres, exempts de graisses, secs ainsi que solides. Les supports doivent être nettoyés et exempts d'impuretés, telles que les agents séparateurs et de conservation, les graisses, huiles, poussières, l'eau, résidus d'anciennes colles/mastics ainsi que d'autres produits diminuant l'adhérence. Nettoyant de supports non poreux : le nettoyage doit se faire avec le nettoyant OTTO Cleaner T, au moyen d'un tissu propre et non pelucheux (temps d'évaporation approximatif 1 minute). Nettoyant de supports poreux : Les surfaces doivent être traitées mécaniquement, par ex. avec une brosse en acier ou une meuleuse, éliminant les particules non adhérentes.

Tableau d'apprêts :

Depuis le 1er novembre 2005 les produits OTTO Primer 1215, 1217 et 1218 sont soumis aux obligations d'information et d'enregistrement selon le règlement relatif à l'interdiction de vente libre de produits chimiques. Veuillez consulter les fiches techniques correspondantes (www.otto-chemie.de/fr-service).

Les exigences posées aux étanchements élastiques et aux colles dépendent des influences extérieures respectives. Les variations extrêmes de la température, les forces d'étirement et de cisaillement, un contact répété avec de l'eau, etc., posent des contraintes très élevées aux liaisons collées. Dans ce cas l'utilisation des apprêts préconisés (par ex. +/OTTO Primer 1216) est recommandée pour obtenir le raccord le plus résistant possible.

Verre acrylique / PMMA (Plexiglas® etc.)	-
Acryl sanitaire (par ex. baignoires)	1101
Aluminium nu	+ / 1216
Aluminium anodisé	1216
Aluminium, revêtu de poudre	1101 / T
Béton	1105 / 1215 / 1218
Béton (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1218
Parpaing en béton	1216 / 1218
Plomb	T
Acier inoxydable	1216
Fer	+ / 1216
Revêtement en résine époxy	+ / 1216
Verre	+
Bois, lacqué (contenant des solvants)	+
Bois, lacqué (systèmes aqueux)	+
Bois, verni (contenant des solvants)	+
Bois, verni (systèmes aqueux)	+
Bois, non traité	+ (1)
Céramique, émaillée	+ / 1216
Céramique, émaillée (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1216
Céramique, non émaillée	+ / 1218
Céramique, non émaillée (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1218
Profilé en matière plastique (PVC dur, par ex. Vinnolit)	1227
Cuivre	+ / 1216 (2)
Panneaux en résine mélamine (par ex. Resopal®)	1216
Laiton	1216 (3)
Pierre naturelle / marbre	1216
Pierre naturelle (marbre, granite, etc.) (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1218
Polyester	+
Polypropylène (PP)	-
Béton cellulaire	1105 / 1215
Crépi	+ / 1105 / 1215
PVC dur	1227
PVC mou, films/feuilles	1217
Film PVC pour étangs	1218
Fer blanc	1216
Zinc, fer zingué	+ / 1216

+ = sans apprêt, bonne adhérence

- = non approprié

T = test/essai préliminaire recommandé

1) En cas de sollicitation importante par l'eau, veuillez contacter notre département technique.

2) Une réaction chimique est possible entre les silicones neutres et les métaux non ferreux, comme par ex. cuivre, laiton, etc. Veillez à une bonne circulation de l'air pendant le durcissement.

3) Une réaction chimique est possible entre les silicones neutres et les métaux non ferreux, comme par ex. cuivre, laiton, etc. Veillez à une bonne circulation de l'air pendant le durcissement.

Conseils d'application :

Utiliser OTTO produit de lissage pour silicone pour marbre (non dilué) pour le lissage de marbre et de pierres naturelles. enlever ou rincer des surplus sans délai. Nous déconseillons l'utilisation des produits de lissage habituels (par ex. agent de rinçage) dans le cas du marbre et des pierres naturelles en raison de la grande sensibilité aux taches.

Ne pas appliquer du mastic sur des surfaces de pierre naturelle non polie. Les résidus sont pénibles à enlever.

Le temps de durcissement au moins durant 4 jours, préférablement durant 2 semaines, dépendant d'épaisseur de mastic, température et humidité ambiante, avant que la piscine ne soit remplie.

En raison des nombreuses influences possibles pendant le traitement et l'application, il est recommandé de faire un traitement et une application du produit au préalable.

La date de péremption mentionnée sur l'emballage doit être respectée.

Nous recommandons un stockage des emballages originaux non ouverts au sec (humidité relative < 60 %) à des températures de + 15 °C à + 25 °C. Un stockage et /ou un transport de nos produits pour plusieurs semaines aux températures ou à une humidité relative augmentée(s) peut causer une réduction de la durée de stockage / durabilité respectivement à un changement des propriétés.

Conditionnement : Vous trouverez les conditionnements disponibles sur stock dans notre catalogue général produits de construction.

Conditionnement	Unité d'emballage	Pièces / palette
Cartouche 310 ml	20	1200

Couleurs :	C990	bleu adriatique	C67	anthracite
	C02	gris	C43	manhattan
	C77	gris soie	C116	blanc comme la neige
	C18	gris sanitaire		

Avis de sécurité : Veuillez consulter la fiche de données de sécurité CE.

Traitement des déchets : Traitement des déchets: voir la fiche de sécurité CE

Responsabilité : Toutes les informations figurant dans le présent imprimé sont basées sur connaissances et expériences actuelles. En raison de la multitude d'influences possibles lors de la mise en œuvre et de l'application, elles ne dispensent pas l'utilisateur de la réalisation de contrôles et d'essais propres. Les informations figurant dans le présent imprimé et les déclarations de la société OTTO-CHEMIE en relation avec le présent imprimé ne signifient pas l'acceptation d'assumer une garantie. Les déclarations de garantie nécessitent une déclaration écrite explicite particulière de la part de la société OTTO-CHEMIE pour leur prise d'effet. Les conditions indiquées dans le présent imprimé définissent les caractéristiques de l'objet de livraison de façon complète et limitative. Les propositions d'utilisation ne constituent pas une assurance d'aptitude pour l'objet d'utilisation recommandé. Nous nous réservons le droit d'adapter le produit au progrès technique et à de nouveaux développements. Nous restons à votre disposition pour toutes questions de votre part, et ce également concernant d'éventuelles problématiques d'utilisation. Si l'utilisation de nos produits devait être soumise à une obligation d'autorisation de la part des autorités, l'utilisateur est alors responsable de l'obtention de ces autorisations. Nos recommandations ne dégagent pas l'utilisateur de l'obligation de prendre en considération l'affectation de droits de tiers, et de régler ce problème si nécessaire. En outre, nous attirons votre attention sur nos conditions générales de vente, et plus particulièrement aussi par rapport à une éventuelle garantie des vices. Vous trouverez nos conditions générales de vente sur Internet sous <http://www.otto-chemie.fr>

